

CAP AEPE

Accompagnant Éducatif Petite Enfance

sur
1 an



Adulte, vous cherchez une formation pour travailler en crèche, école maternelle, halte-garderie, vous êtes assistante maternelle...

La formation CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance par alternance va vous permettre de vivre des temps forts de formation à la Maison Familiale Rurale d'Aigrefeuille / Maine, par l'apport de connaissances ou des interventions de professionnels de la Petite Enfance. Grâce à cette formation par alternance, vous pourrez vous appuyer sur les expériences vécues en stages ou dans votre travail pour acquérir des compétences, un savoir-faire, un savoir être ainsi qu'une réelle expérience dans le domaine de la petite enfance.

Code RNCP : 38565. Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Date d'enregistrement : 01/01/2024

Objectifs

- Se préparer aux épreuves professionnelles du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- Se professionnaliser dans le secteur de la Petite Enfance, afin d'exercer un métier en : école maternelle, crèche, halte-garderie, pouponnière, centre de loisirs, accueil périscolaire, centre de vacances, collectif d'enfants, ... ou travailler à son domicile ou encore au domicile des parents.

Pour qui ?

- Les personnes salariées du secteur de la Petite Enfance (de 0 à 6 ans)
- Les personnes à titre privé désireuses de se perfectionner ou de se qualifier dans ce domaine.
- Les personnes salariées de tout autre secteur professionnel dans le cadre du CPF.
- Les personnes ayant trouvé un contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.
- Accessibilité : aux demandeurs d'emploi, aux candidats en reconversion professionnelle, aux lycéens.

Prérequis

- Être âgé(e) de 18 ans minimum l'année de passage de l'examen.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum.
- Pour les salariés, avoir l'accord de son employeur.
- Avoir un projet de financement

Durée et délais d'accès

La formation CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance se déroule par alternance de Septembre à fin juin (selon planning).

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance se pratique par alternance. Il s'agit d'une formation complète de 280 heures à 400 heures suivant le dispositif.

Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter.

Périodes en milieu professionnel

Pour les personnes salariées dans le secteur de la Petite Enfance, l'emploi sert de support de stage. La découverte de 2 classes d'âge reste obligatoire : 0 à 3 ans et 3 à 6 ans.

Les autres personnes devront réaliser 2 types de stage (selon le planning fourni) dont :

- Un auprès d'enfants de 0 à 3 ans.
- Un auprès d'enfants de 3 à 6 ans.

Compétences visées

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

CAP AEPE

Accompagnant Éducatif Petite Enfance



Moyens pédagogiques

- Exercices, cas concrets, jeux de rôles, exposés, film, vidéo..
- Supports pédagogiques, contrôles formatifs
- Cours pratiques
- Salles équipées de vidéo projection
- Pédagogie de l'Alternance à visée intégrative, capitalisation de l'expérience professionnelle
- Visites de structure et intervenants professionnels

Contenu

- Connaissance du cadre de l'intervention et du secteur de la petite enfance.
- Connaissance du métier et du cadre de son intervention.
- Le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Aménagement du cadre de vie.
- La communication avec l'équipe et les parents.
- Mise en place d'activités d'animation ou d'aide pédagogique.
- Assurer les soins d'hygiène et de confort, et la sécurité de l'enfant.
- Entretien du cadre de vie et du matériel et élaboration des repas

Un + de la formation

- Le coût de la formation Sauveteur Secouriste du Travail est compris dans le prix total de formation

Coût de la formation

- Suivant le type de financement, voir fiche annexe.

Modalités d'inscription

- Demande puis renvoi d'un dossier de candidature.
- Entretien et test de positionnement avec le formateur responsable de la formation.

Débouchés et perspectives

Accès à l'emploi dans les métiers de la petite enfance :

- Postes d'ASEM (Agent Spécialisé en École Maternelle privée)
- Postes d'agent Petite Enfance dans les établissements (multi accueils et centres de loisirs)
- Fonction d'assistante maternelle après l'obtention de l'agrément
- Concours de la fonction territoriale (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle)
- Poursuites d'études possibles : auxiliaire de puériculture, Éducateur de Jeunes Enfants...

Modalités d'évaluation

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale de niveau 3
- Epreuves ponctuelles de formation
- Les candidats peuvent garder le bénéfice des notes pendant 5 ans

Réussite et insertion

- Pourcentage de réussite à l'examen CAP AEPE et insertion professionnelle, voir fiche annexe

Accessibilité handicapés

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



➔ Nous contacter pour plus de renseignements

2/2